

Avis de constitution

SOCIETE « TERRA METALS LIMITED » en abrégé « TML »

Siège Abidjan, Treichville, lot n° 60-61p, ilot n°1,
Immeuble les Dunes EST (En face de SOLIBRA), 1er
étage, appartement n° MTA 3,4,5,6, Lot 60-61P, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERRA METALS LIMITED » en
abrégé « TML »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
EPLIATION, EXPLORATION MINIERE ET ACTIVITES
CONNEXES :

L'objectif de TERRA METALS LIMITED est de s'engager dans l'exploration, le développement, l'extraction, la production, le traitement et la vente de minéraux, de métaux et d'autres ressources naturelles. Plus précisément, la Société aura le pouvoir de :

- Acquérir, louer ou obtenir de toute autre manière des droits miniers, des concessions ou des licences pour l'exploration, le développement et l'extraction de minéraux et de métaux n'importe où et de quelque nature que ce soit.

- Effectuer des levés, des évaluations et des évaluations géologiques afin d'identifier les sites miniers potentiels et d'évaluer leur viabilité économique.

- Planifier, concevoir et exécuter des programmes d'exploration et de forage pour délimiter les gisements et les réserves minérales.

- Développer et mettre en œuvre des opérations minières de toutes sortes, y compris des activités minières à ciel ouvert, souterraines et à ciel ouvert, en utilisant des méthodes et des technologies minières appropriées.

- Construire, exploiter et entretenir les infrastructures et les installations nécessaires aux

opérations minières, telles que les usines de traitement, les réseaux de transport et les systèmes de gestion des déchets.

- Traiter les minéraux et les métaux extraits par des processus de concassage, de broyage, d'enrichissement et de raffinage pour produire des produits commercialisables.

- Commercialiser et vendre des produits minéraux et métalliques à des clients nationaux et internationaux, soit directement, soit par l'intermédiaire d'intermédiaires tiers.

- Participer à des activités de recherche et de développement visant à améliorer les techniques d'exploitation minière, la durabilité environnementale et les normes de santé et de sécurité au travail.

- Se conformer à toutes les lois, réglementations et normes environnementales applicables régissant les activités minières dans les juridictions où la Société exerce ses activités.

- Explorez les possibilités de diversification et d'expansion dans des secteurs connexes, tels que les énergies renouvelables, l'assainissement de l'environnement et le recyclage des ressources.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, lot n° 60-61p, ilot n°1, Immeuble les Dunes EST (En face de SOLIBRA), 1er étage, appartement n° MTA 3,4,5,6, Lot 60-61P, Ilot 1

Dirigeant(s) M THEODORE EHUI KOYE (COGÉRANT), M SHEIKH MUKHTAR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11969 du 20/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71439/GTCA/RC/2024 du 20/11/2024

